

# **Charte du Volley-Ball Club Morges**

Cette charte s'adresse à tous les membres du VBC Morges. Le championnat volley détente est un championnat amical. De ce fait, l'équipe cherchera toujours à concilier plaisir de jouer et envie de gagner. L'esprit d'une équipe s'acquiert en participant aux matchs mais aussi aux activités extrasportives et passe par l'intégration " active " des nouveaux arrivants.

### La philosophie du club

- Vision : Être apprécié de tous en alliant convivialité, fair-play et engagement.
- <u>Mission</u>: En tant que petit club local, la mission du VBC Morges est de donner l'opportunité aux joueurs de pratiquer leur sport favori dans une ambiance détendue où se côtoient membres, amis et famille.
- <u>Valeurs</u> : la convivialité, le plaisir, le partage, l'engagement, le fair-play et le respect.

#### Les entraînements

- Les horaires doivent être respectés. L'heure indiquée est celle de la présence en salle, prêt à débuter un échauffement.
- Tous les membres du club s'engagent à être présents le plus régulièrement possible aux entraînements pendant la saison et plus particulièrement pendant le championnat.
- Le fait d'avoir un match en semaine ne justifie pas, en principe, une absence à l'entraînement.
- Le ou la joueuse est tenue d'annoncer son absence au coach de son équipe
- Une attitude positive est souhaitée par l'ensemble des membres.
- L'entraînement se déroule de la façon suivante : 15 minutes d'échauffement, 45 minutes d'exercices (environ), 45 minutes de jeux (environ).

# Le championnat

- Éviter de faire des critiques et des commentaires négatifs pendant les matchs.
- Les décisions de l'arbitre ne sont pas contestées.
- Seul le coach est habilité à commenter le jeu et à décider du temps de jeu de chacun.

#### Le respect du matériel

- Le matériel mis à disposition par la commune de Morges ainsi que le matériel propre au club seront respectés.
- Ceux-ci seront rangés dans les garages et armoires aux endroits prévus.
- Chacun participera au montage et au démontage du matériel.

# La recherche de joueuses, joueurs

- Le comité est responsable des contacts qu'il prend afin de pouvoir maintenir un nombre de joueuses, joueurs suffisant.
- La venue de tout nouveau membre doit être soumise à l'aval du comité.
- Après une période d'essai, le comité est responsable, en collaboration avec les coaches, de l'acceptation ou non d'un nouveau membre au sein du club.



## La participation aux activités extrasportives

- Le bénévolat est une caractéristique essentielle pour la survie du club, c'est pourquoi chaque membre est tenu de s'investir dans les activités extrasportives organisées par le club (Tournoi de Noël et Morges Bouge)
- Chaque membre est libre de proposer au comité une activité qu'il souhaite organiser. Le comité décidera de la participation financière du club

#### **Divers**

• Le VBC Morges est autorisé à utiliser et publier toute photo prise lors d'un entraînement, match ou d'une activité extrasportive sauf demande écrite contraire du joueur.

Chaque membre du VBC Morges s'engage à respecter cette charte.

Morges, le 29.04.2013

Signature du nouveau membre